

Schweizer Armee Logistikbasis der Armee LBA

# Newsletter Compt Trp A 1/2022

Date: 15.12.2021

Pour: Comptables de l'Armée suisse

## Contenu

Introduction	1
Message du chef de la Comptabilité de la troupe de l'armée	1
Règlement d'administration 2022	2
Soutien aux SIF en 2022	3
Threema	3
Fiche d'information sur le décompte avec la commune	3
Nouveautés MILO5	4

#### Introduction

Suite aux retours qui nous sont parvenus, nous avons décidé de publier sporadiquement une newsletter sur différents thèmes de notre domaine. Nous espérons ainsi pouvoir vous transmettre directement des informations importantes issues de la révision. Cette newsletter sera publiée selon les besoins, mais au moins deux fois par an en espérant ainsi combler un manque.

# Message du chef de la Comptabilité de la troupe de l'armée

Une nouvelle année riche en défis touche à sa fin. Celle-ci a également été marquée par des modifications constantes des restrictions dues à la COVID-19, qui ont également eu des répercussions sur notre vie privée et professionnelle. Malgré cela, vous avez fait preuve de persévérance et de flexibilité dans l'accomplissement de vos tâches dans le domaine vert clair. Au nom de toute l'équipe de la Comptabilité de la troupe de l'armée, je tiens à vous en remercier.

Dans le domaine du personnel, notre section a connu quelques changements au cours des derniers mois. Monsieur Claude Portmann a quitté la BLA pour assumer une nouvelle fonction auprès de la FOAP G/Rttg/ABC. C'est avec grand plaisir que j'ai pu reprendre la fonction de chef de la Comptabilité de la troupe de l'armée après avoir été son suppléant pendant près de deux ans. Je tiens à vous remercier pour votre bonne collaboration passée et future.

Avec effet au 01.01.2021, Monsieur Kay Hochuli a été nommé chef de la révision et de l'instruction. Après plusieurs années d'expérience en tant que réviseur au sein de notre équipe, je suis heureux de pouvoir compter sur lui dans cette fonction. Je le félicite pour cette nouvelle fonction et lui souhaite beaucoup de succès.

Schweizer Armee Truppenrechnungswesen der Armee Viktoriastrasse 85, 3003 Bern Zentrale 0800 85 3003 Truppenrechnungswesen.lba@vtg.admin.ch Par ailleurs, nous avons pu recruter Monsieur Patrick Henggi pour renforcer le groupe Révision et instruction. Patrick Henggi va endosser sa fonction à partir de janvier 2022 et reprendra la plupart des tâches de M. Hochuli Kay. Je me réjouis de l'arrivée de ce nouveau membre de l'équipe et souhaite à M. Henggi des débuts réussis dans ses nouvelles tâches.

Malgré tous ces changements, la Comptabilité de la troupe de l'armée conservera ses valeurs et sa ligne de conduite. Nous continuerons à travailler pour la troupe et en faveur de la troupe, en respectant en tout temps les directives qui nous sont imposées.

Au nom des collaborateurs de la Comptabilité de la troupe de l'armée et en mon nom, je vous souhaite une fin d'année sereine et un bon départ dans la nouvelle année.

## Règlement d'administration 2022

Après une pause d'un an, un nouveau RA sera publié à partir du 01.01.2022. Le document sera, comme toujours, disponible en format PDF sur le site internet à partir de cette date.

## Signature électronique (RA, art 1207)

Les signatures sur les documents et les justificatifs peuvent désormais être apposées non seulement à la main, mais aussi à l'aide de la signature électronique de la Smartcard PKI.

#### Ordres de paiement et paiement de la solde (RA, art 1503 + 2802)

L'ordre de paiement électronique (voir aussi Nouveautés MILO5) a été intégré dans le RA et le paragraphe concernant les paiements de la solde a été adapté. Les paiements aux fournisseurs et aux militaires peuvent être saisis dans MILO5 et transmis via e-finance. Les paiements aux militaires ne doivent plus obligatoirement être effectués en espèces. Le paiement en espèces n'est désormais possible que contre signature.

## Retenue de solde (RA, art 2803)

Le solde de la caisse perte de matériel peut désormais aussi être versé à une association avec l'accord écrit des militaires.

#### Augmentation du taux de subsistance en pension

Les montants de mise en pension seront augmentés à partir du 01.01.2022.

	Frühstück	Mittagessen	Nachtessen	pro Tag
für Bedienung und Selbstbedienung	10	20	20	50

#### Soutien aux SIF en 2022

Suite à la mise à disposition depuis l'année dernière d'un réviseur fixe pour chaque CR, les feedbacks reçus sont très positifs. Dans ce sens, cette prestation sera maintenue. Vous trouverez ci-dessous la liste des réviseurs pour l'année 2022.

Patrick Henggi	Log Br 1	Michel Zwahlen	LBA
	KSK		
Nouveau réviseur 01.01.2022	Kdo MP		
	HE Stab		
	Ter Div 3		
	Mech Br 4		
	br méc 1		
	Mech Br 11		
Phillippe Kaufmann	br IE FA	Romain Décaillet	Cdmt PDG
	FU Br 41		div ter 1
	LVb Flab 33		
	LVb G/Rttg/ABC		
	LW Stab		
	Ter Div 2		
	Ter Div 4		
	KZVDAT		
	Cy Bat		

Comme toujours, le réviseur compétent prendra contact avec le comptable concerné après réception de la commande d'argent.

#### **Threema**

Dès le 01.01.2022 et jusqu'à l'introduction d'une solution complète et définitive pour l'armée, les militaires pourront télécharger l'application Threema et les coûts engendrés seront couverts par la comptabilité de la troupe. Les points ci-dessous doivent être respectés :

- 1. Le cdt d'unité militaire ou le chef EM de l'état-major militaire désigne les militaires qui ont besoin de Threema. Ces militaires téléchargent l'application sur leur téléphone portable.
- 2. Le cdt d'unité ou le chef EM établit une liste nominative des militaires concernés et la signe. **Celle-ci doit être jointe à la pièce.**
- 3. Le four d'unité ou le Qm impute ces dépenses à la caisse de service par un CdF 161 et rembourse les coûts de l'app aux militaires concernés. Ceux-ci doivent attester de la réception de l'argent par leur signature ou le montant peut également être payé par virement.

## Fiche d'informations sur le décompte avec la commune

Le décompte avec la commune représente l'un des plus grands défis de la comptabilité et entraîne régulièrement des problèmes et des remarques de révision. La Comptabilité de la troupe a donc élaboré une nouvelle fiche d'information sur le décompte avec la commune, que vous trouverez en annexe.

Ce document est également utilisé dans la formation des quartiers-maîtres, remis aux Qm locaux et intégré dans leurs formations.

#### **Nouveautés MILO5**

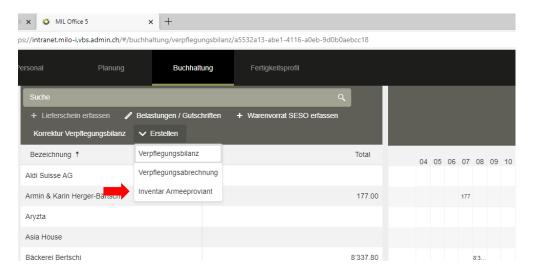
En 2021, 4 releases ont été implémentés dans MILO5. Les détails de ces mises à jour se trouvent sur le SharePoint MIL Office. Ci-dessous, vous trouverez les principales modifications/nouveautés concernant la comptabilité.

#### Nouvelle check-list

La check-list de clôture et de révision a été adaptée. Elle peut être téléchargée avant la clôture sous le menu Configuration et offre un grand soutien lors du contrôle des comptabilités.

#### Inventaire des vivres de l'armée

L'inventaire actuel des vivres de l'armée peut désormais être établi via le bilan de la subsistance. Avec l'inventaire, vous pouvez effectuer des contrôles rapides et vérifier si le bilan est tenu correctement.



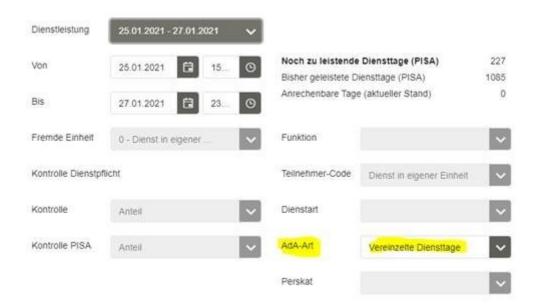
## Solde à double

Le système reconnaît désormais automatiquement les soldes à double. Il n'est ainsi plus possible de verser plusieurs fois le même jour.



## Synchronisation / conversion JSI

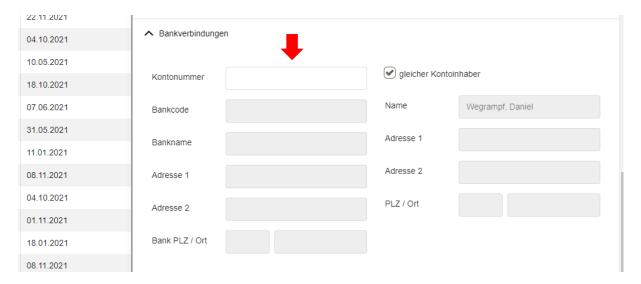
Les services saisis dans PISA comme jours isolés sont également synchronisées dans MILO5. Les erreurs des services mal affichés et des formulaires APG mal générés sont ainsi résolues. Si un jour est mal saisi dans PISA, le type de service peut être adapté manuellement dans le module Pers.



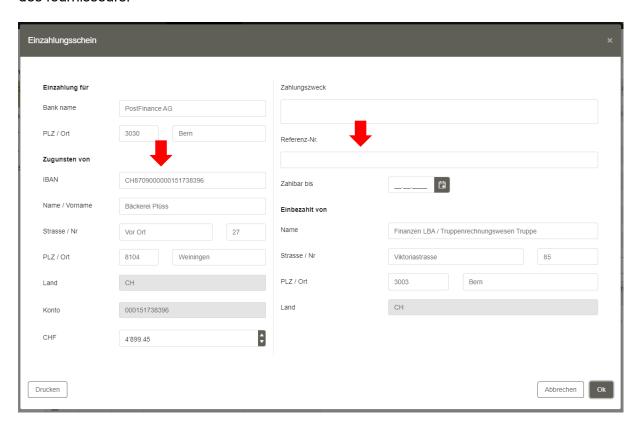
# Ordre de paiement électronique (OPAE)

## Etablissement de l'ordre de paiement électronique

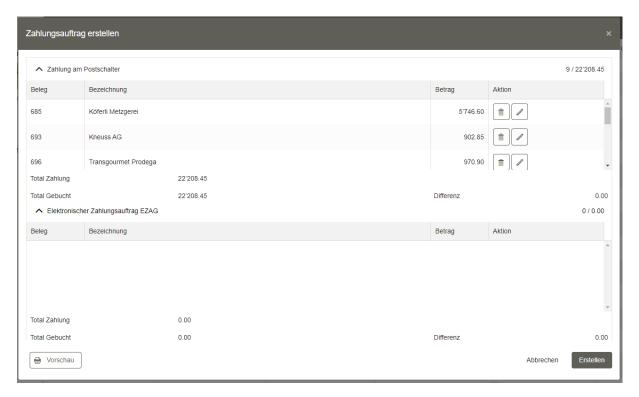
Dans le module Pers, l'IBAN peut être enregistré pour chaque mil. Ces données sont synchronisées avec PISA et seront à nouveau disponibles lors des prochains services.



Pour les fournisseurs, l'IBAN peut également être saisi lors de la création de ce dernier. Lors de la création de la pièce, le bouton "Bulletin de versement" est disponible. lci, il est possible de tout contrôler encore une fois et d'enregistrer le numéro de référence pour les factures des fournisseurs.

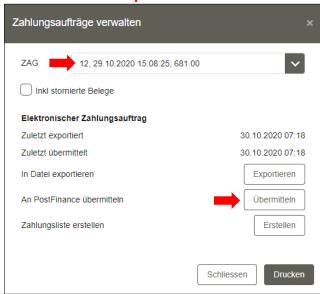


Dans le menu "Versement" de MILO5, l'ordre de paiement peut ensuite être établi comme d'habitude. Il faut sélectionner tous les documents souhaités pour le compte postal bat. Les pièces sans IBAN doivent être payées par bulletin de versement au guichet postal. Les pièces avec IBAN peuvent être transmises à e-finance. Les entrées erronées peuvent être modifiées à l'aide du symbole du crayon. Si des paiements sont affectés aux deux modes, deux OPA sont créés. Les retenues de solde sont automatiquement déduites des montants et doivent être retirées ultérieurement en espèces et encaissées dans la caisse de perte matériel sans être comptabilisées dans la caisse de service.



#### **Transmission depuis MILO5**

Les OPAE peuvent être transmis à PostFinance par chaque comptable. En cliquant sur "Transmettre" dans la boîte de dialogue "Gérer les ordres de paiement", l'OPAE sélectionné est envoyé à PostFinance. Cette fonction n'est disponible que pour les OPAE. Le bouton ne doit être actionné qu'une seule fois. La transmission peut durer quelques minutes!



Remarque : l'ordre de paiement est uniquement transmis, mais pas encore exécuté. Les paiements doivent ensuite être libérés séparément dans e-finance.

# Libération du paiement dans e-finance (PostFinance)

Le titulaire du compte doit valider les OPAE transmis dans e-finance pour qu'ils puissent être déclenchés. Dans le menu principal de e-finance, cliquer sur "OPAE" dans le menu "Libérer".



Sélectionner et valider les ordres de paiement (OPAE) à exécuter.

